

Conseil d'établissement (CE)

Séance du 25 octobre 2022 à 19 h

Polyvalente de Charlesbourg

Salle Katimavik

PROCÈS-VERBAL

Sont présent(e)s :

Madame Isabelle Bastien, représentante du personnel professionnel
Monsieur Dave Bérubé, représentant des parents
Madame Marie-Hélène Berthiaume, représentante des parents
Madame Mathilde Bouchard, représentante des élèves
Madame Michelle Brousseau, représentante du personnel enseignant
Madame Caroline Fortin, représentante du personnel enseignant
Madame Marie-Josée Fortin, représentante des parents
Monsieur Pierre Gagné, représentant du personnel de soutien
Madame Isabelle Girard, représentante de la direction
Monsieur Maxime Jacques-Gagnon, représentant du personnel enseignant
Madame Nadia Larrivée, représentante des parents
Madame Amélie Lavoie, représentante du personnel enseignant
Monsieur Cédric Lavoie, représentant du personnel enseignant
Madame Josée Malenfant, représentante des parents
Madame Mélanie Maltais, représentante des parents
Madame Frédérique O'Sullivan Zschornack, représentante du personnel enseignant
Madame Marie-Paule Oyourou, représentante des parents
Madame Chanelle Simo Noyum, représentante des élèves
Madame Marie-Soleil Touchette, représentante des parents

Invité(e)s :

Madame Anne Goupil, gestionnaire administrative d'établissement

Sont absent(e)s :

Sujets	Échanges	Suivis (date ou mois)	Responsables
1. Mot de bienvenue	M ^{me} Isabelle Girard souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement. Les membres se présentent à tour de rôle.		
2. Vérification du quorum	Après vérification du quorum, M ^{me} Isabelle Girard déclare la séance du conseil d'établissement ouverte.		
3. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 25 octobre 2022	M. Dave Bérubé propose l'adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 25 octobre 2022 tel que présenté. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.		
4. Élection à la présidence	Afin d'assurer le déroulement des élections, les membres mandatent M ^{me} Isabelle Girard pour assumer le rôle de la présidente d'élection. M ^{me} Marie-Soleil Touchette propose la candidature de M ^{me} Marie-Hélène Berthiaume. Celle-ci confirme son intérêt.		

	<p>M^{me} Isabelle Bastien propose la candidature de M^{me} Marie-Josée Fortin. Celle-ci préfère laisser la place à quelqu'un d'autre.</p> <p>M^{me} Marie-Hélène Berthiaume est élue à l'unanimité au poste de présidente du conseil d'établissement de la Polyvalente de Charlesbourg.</p>		
5. Élection au poste de substitut à la présidence	<p>M^{me} Marie-Hélène Berthiaume propose la candidature de M^{me} Marie-Josée Fortin. Celle-ci confirme son intérêt.</p> <p>M^{me} Marie-Josée Fortin est élue à l'unanimité au poste de substitut à la présidence du conseil d'établissement de la Polyvalente de Charlesbourg.</p>		
6. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2022	<p>M^{me} Marie-Hélène Berthiaume propose l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2022 tel que présenté.</p> <p>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</p>		
7. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2022	Aucun.		
8. Questions du public	<p>M^{me} Marie-Hélène Berthiaume mentionne qu'un parent l'a interpellée concernant l'utilisation des Chromebook. La direction explique que ce parent a plutôt une préoccupation par rapport aux heures passées à jouer avec le Chromebook prêté par l'école par les élèves. Ce parent désirait savoir ce que l'école peut faire pour contrer ce problème. La direction lui a répondu que les services complémentaires de l'école se pencheront sur la question. Malheureusement, ce n'est pas possible pour le Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries de restreindre les accès aux jeux considérant le nombre volumineux de jeux existants. Les élèves possèdent généralement un cellulaire, une console de jeux ou une tablette en plus du Chromebook. Le fait qu'un élève a en sa possession un Chromebook n'est donc pas l'unique problème. Les parents ont également un rôle à jouer quant à la sensibilisation de leur(s) jeune(s) quant au temps accordé aux écrans.</p>		
9. Suivis du gouvernement scolaire	<p>M^{mes} Mathilde Bouchard et Chanelle Simo Noyum, représentantes des élèves, se présentent et expliquent en quoi consiste leur rôle. Dans le gouvernement scolaire, trois ministères sont en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ministère de la Santé et des Sports • Ministère de la Culture et des Festivités • Ministère l'Environnement <p>Elles sont toujours en période de recrutement afin de combler les postes au sein du ministère de la Santé et des Sports ainsi que le ministère de l'Environnement. Puisque l'équipe du ministère de la Culture et des festivités</p>		

	<p>est complète, les projets sont plus concrets actuellement. Par exemple, pour souligner la fête de l'Halloween, plusieurs activités seront offertes telles que la maison hantée, des bols farfelus ainsi que le <i>Défi Évasion</i>. Du 25 au 31 octobre, les élèves pourront participer aux activités d'Halloween de 12 h 15 à 13 h 15. Les élèves et les membres du personnel pourront se costumer lors de la journée du 31 octobre. Les représentantes des élèves souhaitent augmenter le nombre d'activités offertes sur l'heure du dîner afin de réduire le nombre d'élèves qui demeurent assis à la cafeteria devant leurs écrans. Elles souhaitent également mettre plus en valeur la salle de conditionnement physique en y ajoutant des appareils. Elles aimeraient également qu'un coin pour les études soit aménagé à la bibliothèque avec des coussins et des divans pour créer une ambiance confortable et accueillante pour tous les élèves. De plus, elles souhaitent que des menus de la cafétéria soient mieux adaptés puisque notre école a une clientèle diversifiée. Les représentants au comité de parents sensibiliseront les parents des quatre écoles.</p>		
<p>10. Représentant(es) de la communauté (approbation)</p>	<p>M^{me} Marie-Hélène Berthiaume mandate la direction pour solliciter des représentants de la communauté à se joindre au Conseil d'établissement. Elle mentionne que le <i>Patro de Charlesbourg</i> et <i>Le Diplôme avant la médaille (DAM)</i> sont des partenaires importants pour la Polyvalente. Ces derniers sont intéressés à poursuivre leur participation au sein du conseil d'établissement.</p> <p>M^{me} Amélie Lavoie propose d'aller en continuité avec l'an dernier soit la collaboration avec le <i>Patro de Charlesbourg</i> et le <i>Diplôme avant la médaille (DAM)</i>.</p> <p>La proposition est approuvée à l'unanimité.</p>		
<p>11. Règles de régie interne (approbation)</p>	<p>M^{me} Marie-Hélène Berthiaume présente les règles de régie interne 2022-2023. Il n'y a pas de modification au document de l'année 2021-2022.</p> <p>M. Maxime Jacques-Gagnon propose l'approbation des règles de régie interne 2022-2023.</p> <p>La proposition est approuvée à l'unanimité.</p>		
<p>12. Calendrier des rencontres (approbation)</p>	<p>Un calendrier de six rencontres du conseil d'établissement est déposé. En effet, il y aura cinq autres séances qui sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 13 décembre 2022 • 7 février 2023 • 4 avril 2023 • 9 mai 2023 		

	<ul style="list-style-type: none"> • 6 juin 2023 <p>Une sixième séance a été ajoutée pour traiter des sujets importants de fin d'année et qui demandent plus de temps de discussion et d'analyse.</p> <p>M. Dave Bérubé propose l'approbation du calendrier des rencontres pour l'année scolaire 2022-2023.</p> <p>La proposition est approuvée à l'unanimité.</p>		
<p>13. Rapport annuel du CE 2021-2022 (approbation)</p>	<p>Le rapport est déposé et il sera traité à la séance du conseil d'établissement du 13 décembre 2022.</p>		
<p>14. Processus d'approbation des activités complémentaires</p>	<p>M^{me} Isabelle Girard explique en quoi consiste le processus d'approbation des demandes d'activités complémentaires. Selon les règles de régie interne, il est statué par les membres du CE qu'une délégation de pouvoir est accordée à la direction de l'école afin d'autoriser la participation à des sorties éducatives suite à la présentation de celles-ci au Comité de participation de l'établissement (CPE). Ceci permet la réalisation de celles-ci avant leur présentation au CE étant donné que les rencontres ont lieu tous les deux mois. Suite à une séance du Comité de participation de l'établissement, la direction s'engage à transmettre par courriel la liste des activités qui ont été approuvées à des fins de consultation pour une période de 24 heures. Durant cette période, tous les membres votants peuvent exprimer leur désaccord pour une ou plusieurs sorties éducatives. Dans une telle situation, l'approbation de cette ou ces sorties(s) serait discutée lors de la séance à venir. À l'exception de la présidence, les membres n'ont pas à répondre à cette consultation pour donner leur approbation. À la fin de cette période de 24 heures et avec l'approbation de la présidence, les sorties éducatives n'ayant pas fait l'objet de désaccord sont réputées être approuvées conformément à l'article 87 de la L.I.P.</p> <p>Voici les trois étapes à retenir :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation des demandes d'activités complémentaires par le CPE (comité participation école). 2. Envoi par courriel des demandes d'activités complémentaires à tous les membres du CÉ. 3. Approbation des demandes d'activités complémentaires par la/le président(e). 		

<p>15. Activités complémentaires (approbation)</p>	<p>M^{me} Isabelle Girard présente les activités complémentaires suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 15.1. Noël au foyer de Charlesbourg • 15.2. Théâtre les Gros Becs : Antigone sous le soleil de midi • 15.3. Activité rencontre École Envol • 15.4. Réveillon de Noël <p>Le réveillon de Noël se déroulerait le 22 décembre de 16 h 15 à 20 h 30 et ce serait la même formule que les années passées. Les élèves auraient congé le 23 décembre. En cas de fermeture d'école le 22 décembre, la journée du 23 décembre deviendrait une journée régulière de classe.</p> <p>Un membre des parents se questionne à savoir si les enfants sont assurés lors d'une sortie éducative. La gestionnaire administrative d'établissement explique qu'un montant de 1,50 \$ est dédié à l'assurance scolaire. Celle-ci couvre uniquement les accidents. Voici quelques exemples de situations où les frais engendrés ne sont pas couverts :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chute de pression; • Consommation de substances illicites; • Empoisonnement alimentaire; • Problème de glycémie. <p>M. Maxime Jacques-Gagnon propose l'adoption des quatre demandes d'activités complémentaires mentionnées ci-dessus.</p> <p>La proposition est approuvée à l'unanimité.</p>		
<p>16. Changement au calendrier scolaire : Fête de Noël 22 décembre 2022</p>	<p>Ce point a été traité au point 15.</p>		
<p>17. Budget 2022-2023</p>	<p>M^{me} Anne Goupil présente le budget 2022-2023 et répond aux questions des membres. Elle précise qu'il y aura d'importantes hausses des coûts reliés au déneigement et au ménage. L'école est en bonne santé financière. Il ne sera pas possible de prévoir des investissements pour le développement de projets. Les projets d'aménagement sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Peinture • Jardins pédagogiques • Vestiaire football 		

	<ul style="list-style-type: none"> • Salle des enseingants • Mur gymnase • Patinoire Patro <p>M. Maxime Jacques-Gagnon propose l'adoption du budget 2022-2023.</p> <p>La proposition est approuvée à l'unanimité.</p>		
18. Voyages	<p>18.1. Cuba</p> <p>M^{me} Isabelle Girard présente une demande de voyage culturel et communautaire à Cuba pour les élèves de PEI de 4^e et 5^e secondaire pour l'année scolaire 2023-2024.</p> <p>M^{me} Nadia Larrivée propose l'adoption de la tenue de ce voyage.</p> <p>La proposition est approuvée à l'unanimité.</p>		
19. Campagnes de financement et levées de fonds	<p>M^{me} Isabelle Girard présente quatre demandes de campagnes de financement et les levées de fonds.</p> <p>M^{me} Marie-Josée Fortin propose l'adoption des campagnes de financement et levées de fonds suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 19.1. Campagne de financement Bûches Michaud • 19.2. Campagne de financement recette en pot • 19.3. Levée de fonds du Gouvernement scolaire • 19.4. Campagne de financement vente de légumes bios <p>La proposition est approuvée à l'unanimité.</p> <p>Lors de la séance du 13 décembre, les membres pourront déguster une part d'une bûche au profit du service Repair.</p>		
20. Projet éducatif 23-27 : Suivi du comité de pilotage	<p>M^{me} Isabelle Girard mentionne qu'une rencontre du comité de pilotage s'est tenue le 20 octobre dernier dans le but de travailler la vision, confirmer les valeurs prioritaires : respect, persévérance, ouverture d'esprit et de cibler un enjeu qualitatif. Un diaporama en lien avec le projet éducatif 2023-2027 est présenté. 104 parents et 84 membres du personnel ont répondu au sondage. M^{me} Marie-Hélène Berthiaume précise que ce point sera discuté à chacune des séances du conseil d'établissement.</p>		
21. Rapport du comité de parents	<p>M^{me} Josée Malenfant présente un résumé du comité de parents. Quatre demandes de construction d'école ont été déposées dont une au primaire et</p>		

	les trois autres au secondaire. M. Dave Bérubé remplacera M ^{me} Josée Malenfant après le congé des fêtes.		
22. Formulaire - Plan de formation obligatoire des membres	M ^{me} Isabelle Girard rappelle aux nouveaux membres du CÉ que ceux-ci doivent visionner l'ensemble des capsules pour la formation obligatoire et remettre le formulaire attestant que la formation a bien été suivie à sa collaboratrice, M ^{me} Sarah-Jane Martineau.		
23. Formulaire - Dénonciations intérêts	La direction demande aux représentants des parents de remplir le formulaire « dénonciations intérêts » et de remettre celui-ci à sa collaboratrice, M ^{me} Sarah-Jane Martineau.		
24. Formulaire - Autorisation de transmission de renseignements 2022-2023	La direction demande aux représentants des parents de remplir le formulaire « autorisation de transmission de renseignements 2022-2023 » et de remettre celui-ci à sa collaboratrice, M ^{me} Sarah-Jane Martineau.		
25. Menu cafétéria	Un représentant des enseignants amène un questionnaire en lien avec le menu de la cafétéria offert aux élèves. En effet, il déplore que la liste des ingrédients ne soit pas disponible. Il constate qu'il y a beaucoup d'aliments contenant énormément du sucre et/ou du gras. Il se présentera au prochain comité de parents afin de parler de cette problématique. Un représentant des parents mentionne qu'il s'agit aussi un problème de société. En effet, les parents ont aussi le rôle d'expliquer en quoi consiste une alimentation saine à leurs enfants.		
26. Communication de la direction	<p>M^{me} Isabelle Girard présente un bilan de la rentrée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1845 élèves sont inscrits à la Polyvalente de Charlesbourg cette année soit 147 élèves de plus que l'an dernier. • Le nombre d'heures des services complémentaires a été augmenté afin de mieux répondre aux besoins des élèves. • M^{me} Marjorie Lemelin, directrice adjointe du 4^e et 5^e secondaire, Repair et service Perspective, a quitté notre école pour accomplir un nouveau défi aux services éducatifs. M. Martin Simard, enseignant de l'école, prendra la relève. • 17 élèves sont dans la classe de francisation et plus de 100 élèves issus de l'immigration sont intégrés au régulier via le service Tremplin. • Le nouveau code vestimentaire se vit positivement dans notre milieu. 		
27. Communication de la présidence	Aucune.		
28. Communication des membres	Aucune.		

29. Levée de l'assemblée	M. Dave Bérubé propose la levée de l'assemblée à 21 h 30. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.		
---------------------------------	--	--	--

Sarah-Jane Martineau

Président(e) de l'assemblée

Secrétaire de l'assemblée

Levée de l'assemblée : 21 h 30

Prochaine rencontre :